

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

Séance du 15 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, HERBIN Gael, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, MORTELEQUE Denis, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, WAYENBURG Aymeric, BARBE Marie-Laurence, MOUILLE Sophie

Excusés :

M. AFFLARD Christian
CARTIGNY Pierre-Alexis

Avaient donné procuration :

Mme DELPORTE Marie-Françoise à Mme PARMENTIER Isabelle
Mme BOITEAU Nadège à M. POULLIER Bernard
Mme ARNOULD Caroline à M. PIECHEL Christophe
Mme DUPONT Valérie à M. ARSCHOOT Dominique

Assistait à la séance : Claire ROLAND, Directrice Affaires Juridiques

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. M. DEWAILLY Bruno ayant été désigné pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

FINANCES

Contraction d'un prêt relais auprès de la Banque Postale pour un montant de 2 000 000 €

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 04 mai 2024

Date de réception en préfecture : 16 mai 2024

Date de publication sur le site internet de la ville : 16 mai 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 MAI 2024**FINANCES**

Contraction d'un prêt relais auprès de la Banque Postale pour un montant de 2 000 000 €

Préambule

La ville de Sainghin-en-Weppes a décidé la construction d'une école maternelle en remplacement des écoles Salvador Allende et du Centre. Cette nouvelle école maternelle est en cours de construction sur le site de l'école maternelle Salvador Allende. A ce jour, le chantier accuse un certain nombre de retard notamment lié aux intempéries météorologiques.

Le coût total du projet est estimé à ce jour à 7 107 482,23 € TTC.

Afin de pouvoir pallier à ce retard et pouvoir payer les factures des entreprises, la commune doit avoir recours à un prêt relais.

Le montant total qu'il est nécessaire que la ville emprunte s'élève à 2 000 000 €.

Ce montant est réparti sur un unique prêt. Un prêt relais auprès de la Banque Postale (2 millions d'euros).

- Principales caractéristiques du prêt relais :

- **Prêteur** : La Banque Postale
- **Emprunteur** : Commune de Sainghin-en-Weppes

- **Objet : Préfinancement de FCTVA et de cessions**
- **Nature :** Prêt relais
- **Montant :** 2 000 000.00 EUR
- **Durée :** 3 an(s) et 0 mois à compter de la date de versement des fonds
- **Taux d'intérêt :** 4,320%
- **Base de calcul des intérêts :** 30/360
- **Modalités de remboursement :** Paiement trimestriel des intérêts. Remboursement du capital in fine.
- **Date de versement des fonds :** Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 26 juin 2024.
- **Garantie :** Néant.
- **Commission d'engagement :** 2 000.00 EUR, soit 0.100% du montant maximum payable pour tout ou partie du prêt et moyennant le respect d'un préavis de 35 jours calendaires.
- **Modalités de contractualisation :** Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne ».

Le Quorum constaté,

Le conseil municipal de Sainghin en Weppes,

Vu l'offre de prêt relais émise par la Banque Postale à l'attention de la ville de Sainghin-en-Weppes pour un montant de 2 000 000 €,

CONSIDERANT

- La nécessité de souscrire un prêt relais d'un montant de 2 000 000 € afin de financer les travaux de construction de l'école maternelle de la ville de Sainghin-en-Weppes,

- L'offre de prêt relais émise par la Banque Postale à l'attention de la ville de Sainghin-en-Weppes pour un montant de 2 000 000 €,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur **POULLIER Bernard**, Adjoint,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **DE SOUSCRIRE** un prêt relais auprès de la Banque Postale, d'un montant de 2 000 000 €, sur une durée de 3 ans et 0 mois à compter de la date de versement des fonds.

- **DE PRENDRE ACTE** des conditions du prêt relais susmentionnées.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat et à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt relais.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Matthieu CORBILLON

